



SwissLife

Swiss Life Premium Delegate

Faites-nous confiance. Nos experts en placement donnent le meilleur pour vous satisfaire.

Notre recommandation

Vous n'avez pas assez de temps, de connaissances ou d'intérêt pour suivre l'évolution des marchés financiers et investir en conséquence? Alors Swiss Life Premium Delegate est la solution qu'il vous faut.

Nos solutions

Avec Swiss Life Premium Delegate, vous pouvez entièrement vous reposer sur nous.

Cette solution de placement vous donne accès à des modules de placement attrayants. Votre portefeuille de fonds est composé et géré par Swiss Life Wealth Managers, conformément à votre stratégie de placement.

Vos avantages



Flexibilité

- Grande disponibilité des fonds et possibilité de changer à tout moment de stratégie de placement, parmi 4 au choix.
- Accès en ligne 7 j/7 et 24 h/24 aux informations concernant vos placements via le portail clientèle



Aspect pratique

- Adaptation automatique de votre portefeuille de fonds à votre stratégie de placement et aux dernières évaluations du marché
- Libre choix de votre stratégie de placement et du niveau de risque en fonction de vos objectifs.



Professionnalisme

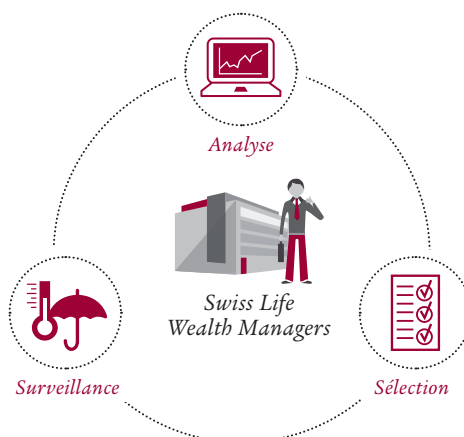
- Sélection et surveillance professionnelles des placements par les spécialistes de Swiss Life Wealth Managers, même pour des montants peu élevés
- Diversification optimale et gestion des risques permanente par Swiss Life Wealth Managers.



Attrait

- Opportunités de rendements au lieu de taux bas
- Transparence des coûts grâce à la taxe annuelle forfaitaire

Avec Swiss Life Premium Delegate, vous pouvez entièrement vous reposer sur nous.



Swiss Life Premium Delegate en bref: *faits et chiffres.*

Notre offre

Type	Compte/dépôt en fonds avec gestion de fortune
Clientèle cible	Personnes de plus de 18 ans domiciliées en Suisse
Monnaie de référence	CHF
Gestion de comptes/dépôts	Lienhardt & Partner Privatbank Zürich AG
Gestionnaire de fortune	Swiss Life Wealth Management SA
Formes d'épargne et de désépargne	Versements réguliers, prime unique, plan de prélèvement
Versement minimum	1 000 CHF en cas de prime unique, 100 CHF en cas de versements réguliers, 20 000 CHF en cas de plans de prélèvement
Versements et retraits	Possibles à tout moment
Achat/vente de parts de fonds	Selon le rythme d'investissement ou de désinvestissement
Clôture	Le compte en fonds peut être clos sans frais.
Impôts	La valeur des parts de fonds est soumise à l'impôt cantonal sur la fortune, les revenus de placement sont généralement soumis à l'impôt sur le revenu. Les gains en capital privés sont exonérés d'impôt.
Instruments de placement	Fonds de placement proches d'un indice et à gestion passive (ETF, fonds indiciaires) et fonds à gestion active
Stratégies de placement	Choix parmi 4 stratégies de placement: Income, Balanced, Growth, Equity
Sélection des fonds	Par les gestionnaires de fortune de Swiss Life Wealth Management SA
Prestations de suivi	<ul style="list-style-type: none">• Premier conseil complet sur la base de vos objectifs et de votre situation• Détermination de votre profil de placement et de risque• Suivi personnels
Rapports	<ul style="list-style-type: none">• Accès en ligne 7j/7 et 24h/24 aux informations concernant vos placements via le portail clientèle• Rapport de placement professionnel ainsi que rétrospective et perspectives de marché régulières• Aperçu annuel détaillé de l'évolution de la fortune et des valeurs, y compris relevé fiscal
Commissions et frais	Voir la Fiche commissions et taxes Swiss Life Premium Delegate



Informations supplémentaires et conseil individualisé

Vous êtes intéressé(e) par Swiss Life Premium Delegate? Votre conseiller se tient à votre disposition.



- Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, Case postale, 8022 Zurich
- [swisslife.ch/premiumdelegate](https://www.swisslife.ch/premiumdelegate)

Mention légale: le présent document est un document marketing. Les données fournies sont purement informatives et ne sont pas garanties. Les données contenues dans ce document sont réservées à l'usage exclusif du destinataire et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Elles ne constituent ni une offre, ni un conseil en placement, ni une recommandation pour l'achat ou la vente d'instruments financiers ou la conclusion d'autres actes juridiques. Le présent document a été établi avec tout le soin et la diligence requis. Aucune garantie ne peut toutefois être donnée quant à son contenu ou à son exhaustivité, ni aucune responsabilité endossée pour d'éventuelles pertes résultant de l'utilisation de ces informations. La documentation réglementaire sur les placements collectifs de capitaux (prospectus, contrat de fonds, feuille d'information de base et dernier rapport annuel/semestriel) est disponible gratuitement sous forme imprimée ou électronique auprès de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich, contact@swisslife-wealth.ch, ainsi que des différentes directions de fonds suisses et des représentants en Suisse pour les fonds domiciliés à l'étranger. Vous pouvez obtenir les adresses ainsi que des informations sur les divers directions de fonds, représentants, services de paiement et pays d'origine du placement collectif de capitaux auprès de Swiss Life Wealth Management SA. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les produits et placements collectifs de capitaux mentionnés ne peuvent être ni acquis directement ou indirectement par des personnes considérées comme «US Persons» au sens du droit fiscal américain ou par des personnes soumises au droit fiscal américain pour une autre raison, ni transférés directement ou indirectement à ces dernières. «Swiss Life Wealth Managers» est le nom des activités de gestion de fortune de Swiss Life Wealth Management SA, General-Guisan-Quai 40, 8022 Zurich.